

Groupe Europe Ecologie – Les Verts

**AMENDEMENT**

Titre II – dispositions relatives aux charges  
**Annexe 13 – Développement social et santé**  
Fonctionnement

Chapitre 931 – Formation professionnelle et apprentissage  
Sous-fonction 13 – Formations sanitaires et sociales  
Programme « Mesures diverses »  
Action « Sensibilisation à la santé environnementale »

**L'action est abondée de 0,15 M€ en AE et de 0,15 M€ en CP.**

Cet amendement est gagé sur la diminution à due concurrence de la part d'auto-financement.

**Exposé des motifs :**

Le Conseil régional, à travers la délibération CR03-12 a confirmé sa détermination à élargir sa politique de santé au delà des problématiques d'offres et d'accès aux soins, et à ne pas limiter son action sanitaire à cette politique de santé. C'est dans cette perspective que le Conseil régional a choisi de s'inscrire dans une démarche innovante de politique de santé-environnement, pour protéger la santé et la qualité de vie des Francilien-ne-s.

En effet, la santé des Francilien-ne-s est fortement déterminée par des facteurs sociaux, économiques et environnementaux. Une part croissante de la population, et notamment les plus démunis, est exposée à un environnement dégradé lui faisant courir un risque sanitaire important. L'explosion du nombre de maladies chroniques liées au changement des modes de vie est particulièrement inquiétante.

La formation des professionnels du secteur sanitaire et social, notamment ceux de la petite enfance, est déterminante dans cette démarche globale de réduction des risques sanitaires liés à l'environnement. C'est pourquoi, l'an dernier, l'Assemblée régionale a adopté un amendement du groupe Europe Ecologie Les Verts créant une action « sensibilisation à la santé environnementale » afin que soient dispensés des enseignements complémentaires sur la santé environnementale dans le cursus de formation des métiers du secteur sanitaire et social. Cette ligne n'est pas dotée de crédits pour l'année 2015.

Cet amendement vise donc à donner les moyens de poursuivre le module créé par un amendement du groupe Europe Ecologie Les Verts au BP 2014 à l'image des modules « violences faites aux femmes » et « égalité femmes-hommes » précédemment mis en place.

Mounir Satouri

